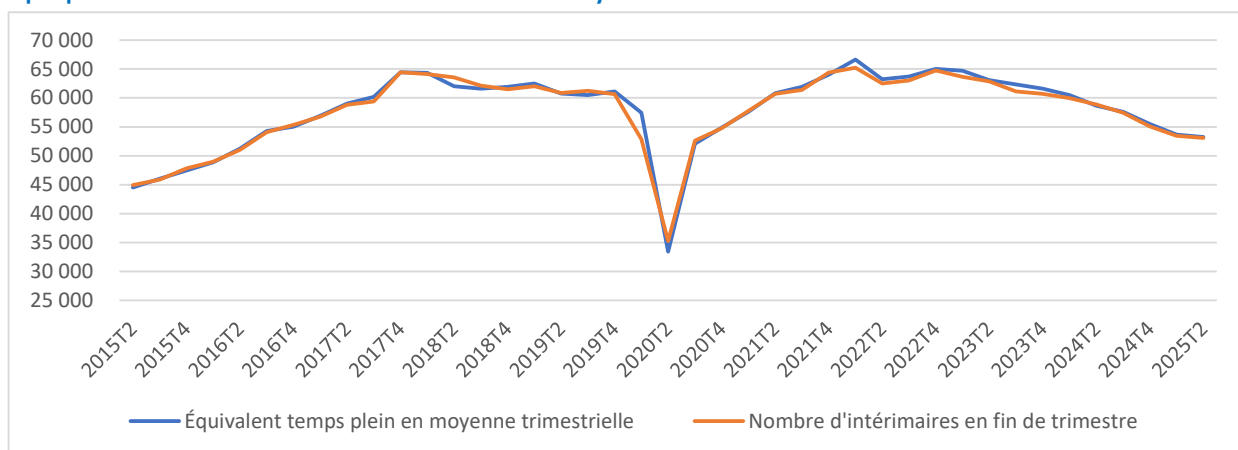


L'intérim dans la région des Pays de la Loire au T2 2025

L'intérim est en diminution, sur un an, en ETP (- 9,2 %) et en effectif en fin de mois (- 9,8 %). Le volume d'ETP, sur un an, est, mise à part dans l'agriculture, en diminution dans les autres principaux secteurs. C'est dans l'industrie hors IAA et la construction que les missions sont les plus longues. La région des Pays de la Loire est la seconde région, derrière Centre Val de Loire, où le taux de recours à l'intérim est le plus élevé en France .

Graphique 1 : Évolution de l'intérim sur 10 ans dans les Pays de la Loire



Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

Au T2 2025, le nombre d'intérimaires en équivalent temps plein (ETP) s'établit à 53 260 en Pays de la Loire. Ce nombre diminue de 0,8 % sur un trimestre et de 9,2 % sur un an. La baisse est moins prononcée au niveau de la France métropolitaine (FM) sur un trimestre et sur un an (- 0,1 % et - 4,9 %). Par rapport à son niveau d'avant crise sanitaire (T4 2019), le volume d'ETP est en baisse de 12,9 % au niveau régional.

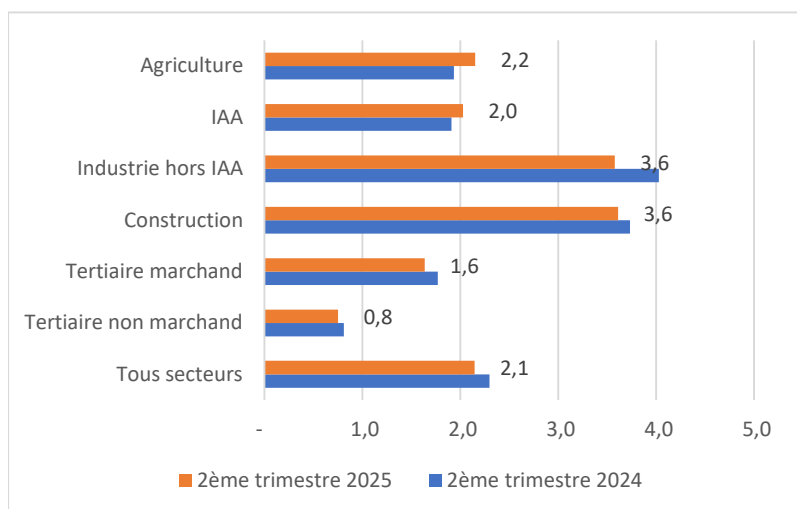
Le nombre d'intérimaires en fin de mois diminue de 0,7 % sur un trimestre et de 9,8 % sur un an. Il est en hausse sur un trimestre (+0,2 %) et en diminution sur un an (- 5,6 %) en FM.

Tableau 1 : Volume et évolution de l'intérim

Indicateur	Pays de la Loire			France métropolitaine	
	2ème trimestre 2025	Évolution sur		Évolution sur	
		un trimestre	un an	un trimestre	un an
ETP en moyenne sur le trimestre	53 263	-0,8%	-9,2%	-0,1%	-4,9%
Effectifs en fin de trimestre	53 101	-0,7%	-9,8%	0,2%	-5,6%

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

Graphique 2 : Durée moyenne des missions achevées (en nombre de semaines)



C'est dans le secteur de l'industrie hors IAA et dans la construction que les missions sont les plus longues (3,6 semaines) et dans le tertiaire non marchand qu'elles sont les plus courtes (0,8 semaine).

Mises à part l'IAA (+6,3 %) et l'agriculture (+11,2%), les durées moyennes sont en diminution dans les autres secteurs de - 11,1% dans l'industrie hors IAA à -3,2 % dans la construction.

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

Tableau 2 : l'activité en ETP par secteur d'activité

Secteur d'activité	Nombre d'ETP			Évolution sur un	
	2ème trimestre 2024	1er trimestre 2025	2ème trimestre 2025	trimestre	un an
Agriculture, sylviculture, pêche	435	450	452	0,4%	3,8%
Industrie	27 473	24 876	24 831	-0,2%	-9,6%
Industrie agroalimentaire	8 968	8 790	8 603	-2,1%	-4,1%
Biens d'équipement	3 064	2 439	2 611	7,1%	-14,8%
Matériels de transport (dont automobile)	4 373	3 574	3 508	-1,9%	-19,8%
Autres produits industriels	9 818	8 831	8 841	0,1%	-9,9%
Cokéfaction et raffinage - Energie, eau, déchets	1 251	1 242	1 268	2,1%	1,4%
Construction	8 665	8 443	8 294	-1,8%	-4,3%
Tertiaire	22 093	19 899	19 687	-1,1%	-10,9%
Commerce	4 278	4 097	4 042	-1,3%	-5,5%
Transports et entreposage	5 394	4 311	4 465	3,6%	-17,2%
Services aux entreprises	6 960	6 491	6 243	-3,8%	-10,3%
Services non marchands	2 834	2 523	2 501	-0,9%	-11,8%
Autres services	2 626	2 477	2 435	-1,7%	-7,3%
Ensemble des secteurs	58 666	53 667	53 263	-0,8%	-9,2%

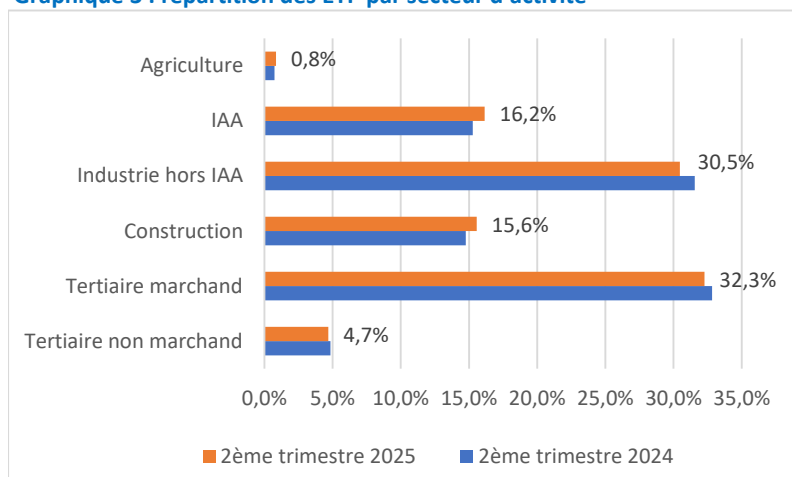
Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

Après le pic du 4ème trimestre 2022, le volume du travail temporaire (en ETP) est toujours en diminution dans son ensemble.

Sur un trimestre, mise à part l'agriculture (+0,4%), il diminue dans les autres secteurs de - 1,8 % dans la construction à -0,2% dans l'industrie. Dans l'industrie, seuls l'IAA (-2,1 %) et les matériels de transport (- 1,9 %) sont en diminution. Dans le tertiaire, seul les transports et entreposage sont orientés à la hausse (+ 3,6%).

Sur un an, mise à part l'agriculture (+3,8%), il diminue dans les autres secteurs de -10,9 % dans l'industrie à -4,3 % dans la construction.

Graphique 3 : répartition des ETP par secteur d'activité

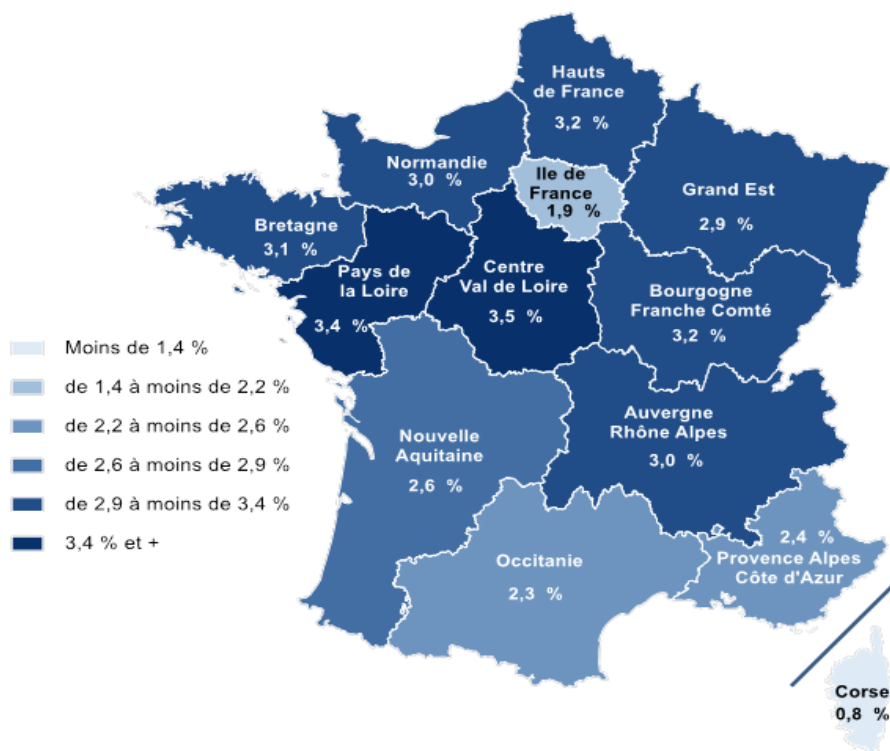


C'est le tertiaire marchand qui représente la plus grosse part de l'intérim en ETP (32,3 %) suivi de l'industrie hors IAA (30,5 %).

Sur un an, les part de l'industrie hors IAA (- 1,1 pt), du tertiaire marchand (- 0,6 pt) et du tertiaire non marchand (- 0,1 pt) diminuent alors que celles de l'agriculture (+ 0,1 pt), de la construction (+ 0,8 pt) et de l'IAA (+ 0,9 pt) augmentent.

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

Carte : le taux de recours à l'intérim par région



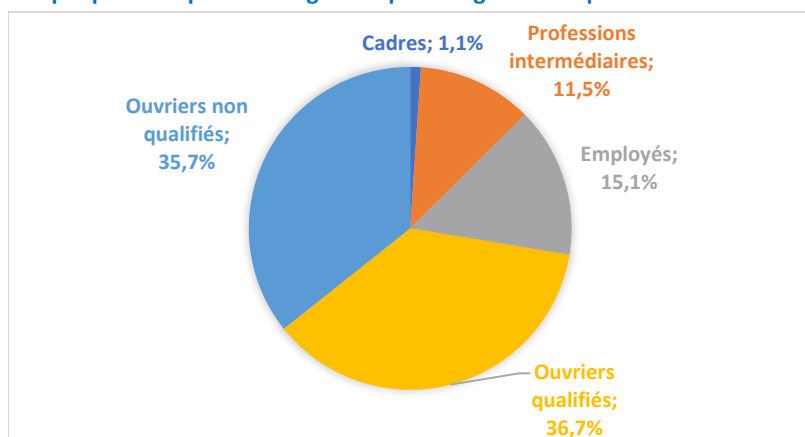
Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) ; estimations trimestrielles d'emploi

La région Centre Val de Loire est toujours la première région en matière de taux de recours à l'intérim, devançant de seulement 0,1 point les Pays de la Loire.

L'évolution du taux de recours à l'intérim, au niveau régional, est stable sur un trimestre et en diminution sur un an (-0,3 pt).

Mise à part la Corse où il est stable, ce taux diminue sur un an dans toutes les autres régions.

Graphique 4 : Répartition régionale par catégorie socioprofessionnelle



Les ouvriers recouvrent à eux seuls 72,4 % des emplois. Ils sont 35,7 % d'ouvriers non qualifiés et 36,7 % d'ouvriers qualifiés.

Par rapport au second trimestre 2024, seule la part des employés diminue de 2,3 points.

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données brutes

Définition des sources :

Chaque mois, la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (DARES) et France Travail dénombrent les contrats d'intérim qui ont commencé dans le mois, les contrats en cours d'exécution au dernier jour ouvré ainsi que les établissements utilisateurs. Ils procèdent ensuite aux calculs suivants : indicateur du niveau d'intérim en fin de mois, durée moyenne des missions achevées, équivalent-emplois à temps plein.

Le taux de recours à l'intérim est le rapport entre les effectifs intérimaires en ETP de la région et les effectifs globaux de cette région hors intérim.

Effectifs en fin de mois

Le calcul de l'indicateur de niveau en fin de mois correspond à l'emploi intérimaire mensuel (en nombre d'intérimaires). En raison de la forte variabilité journalière, cet indicateur est construit en fonction de la moyenne des cinq derniers jours ouvrés (et non seulement au dernier jour ouvré du mois). On calcule donc la moyenne des missions sur ces cinq jours. L'indicateur de niveau en fin de mois est, ici, calculé en moyenne des trois mois du trimestre, pour atténuer l'effet des variations mensuelles. Les comparaisons sont annuelles, le trimestre observé étant comparé au même trimestre de l'année précédente.

Equivalent-emplois à temps plein (ETP)

Au cours du trimestre, c'est le rapport du nombre total de semaines de travail accomplies par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées du trimestre. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés. Cet indicateur donne donc une idée de volume moyen d'intérim sur le trimestre, à la différence du nombre d'intérimaires qui donne une idée de stock en fin de trimestre.

Durée des missions

C'est le rapport entre la durée totale des missions et le nombre total des missions se terminant durant le trimestre.

